

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Avril 2021

Présents : Guy CRESPIY, Jean MECA, Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, MARCHAND Camille, CUNY Julien, POURCHET Philippe, LIDOINE André, BOÛET Thomas, LEDREN Johanna, MORANNE Stéphane, PORTA Chantal, Madame HAJEK Alexandra, Monsieur CHALAUD François

Pouvoir (s) :

Absent(s) : SEDLAK Josef

Secrétaire de séance : Monsieur CHALAUD François

Il est proposé aux membres du conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- Aménagement d'un Champ de bosses

Voté : à l'unanimité

La séance est ouverte à : 18 h 30

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du Jeudi 04 Février 2021

Après exposé, le compte rendu est voté **à l'unanimité**

2. Compte Administratif AEP 2020

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de clôture : -58,81€

Section Investissement : Résultats de clôture : + 265 370,62 €

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Voté : à l'unanimité

3. Affectation du résultat de l'exercice 2020 de l'AEP

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Déficit de résultat de fonctionnement reporté : -58,81€

Voté : à l'unanimité

4. Tarifs 2021 : Eau et Assainissement, Location Compteur

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs :

Abonnement assainissement : 20 €

Abonnement eau : 40 €

M3 eau : 1.20 €

M3 assainissement : 1.20 €

Voté : à l'unanimité

5. Budget Primitif AEP 2021

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section d'exploitation : 188 258 € et Section d'Investissement : 320 570.62 €

Voté : à l'unanimité

6. Compte Administratif Commune 2020

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de clôture : + 292 220,85 €

Section Investissement : Résultats de clôture : +46 567,33 €

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Voté : à l'unanimité

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020 Commune

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : + 281 972,22 €

Besoin net à la section d'investissement : + 10 248,63 €

Voté : à l'unanimité

8. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 ci -après :

Taxe foncière (bâti). 40.83 %
(16,18 % : **taux commune** + 24.65 % Taux départemental)
Taxe foncière (non bâti) 39,85 %

Voté : à l'unanimité

9. Tarifs 2021 Budget commune

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs ci-après :

- Concession cimetièrre le tarif à 200 € le m2
 - Case Colombarium : 350 .00 €
 - Droit de place boulangerie : 200 .00 €
 - Droit de place annuel : 50 .00 €
 - Tickets cantine :3.30 €: Carnets de 10 Tickets: 33 €
 - Tickets garderie: 0.50 €
 - Occupation du domaine public : bouteille de gaz : 50 € /an
 - Photocopies de liasse de documents notamment en urbanisme : 50 €
- Location du foyer :

1°) Associations ou toute organisation en lien avec la Commune :

Mise à disposition gratuite : une caution de 500 € sera demandée pour tout usage autre qu'une simple réunion, plus une caution de 150 € pour le nettoyage.

2°) Particuliers :

- Totalité du foyer : 280 € par weekend
- Salle 1 dite de la Chapelle : 200 € par weekend
- Salle 2 dite Extension : 180 € par weekend

Les cautions demandées sont de 500 € pour les dommages plus 150 € pour le nettoyage.

Voté : à l'unanimité

10. Budget Primitif Commune 2021

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 930 072.41 € et Section d'Investissement :
933 311.11€

Voté : à l'unanimité

8. Taxe d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les taxes d'imposition des taxes directes locales pour 2021 ci-après :

- Taxe foncière (non bâti) : 39,82 %
- Taxe foncière (bâti) : 40,83 %
- Taxe d'habitation : 24,61 % (taux communautaire)

Voté : à l'unanimité

9. Tarifs 2021 Budget commune

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs ci-après :

- Concession cinquième le tarif à 200 € le m²
- Case Coopération : 350,00 €
- Droit de place publique : 200,00 €
- Droit de place annuel : 50,00 €
- Tickets cinéma : 2,50 € (cinéma de 10 tickets) : 25 €
- Tickets parking : 0,50 €
- Coopération du domaine public : bouteille de gaz : 50 € par an
- Protocoles de liaison de documents notamment en urbanisme : 20 €
- Location du foyer :

1°) Association de faire fonctionner en lien avec la commune :

Mise à disposition gratuite : une caution de 200 € sera demandée pour tout usage sans d'un simple réemploi plus une caution de 150 € pour le nettoyage.

2°) Particuliers :

- Totalité du foyer : 200 € par weekend
- Salle 1 dite de la Chapelle : 200 € par weekend
- Salle 2 dite de l'église : 180 € par weekend

Les cautions demandées sont de 200 € pour les dommages plus 150 € pour le nettoyage.

Voté : à l'unanimité

10. Budget Prévisionnel Commune 2021

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 250 024,1 € et Section d'investissement :

311.111,16 €

Voté : à l'unanimité

11. Compte Administratif « Eco Quartier Camp Vedel » 2020

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de clôture : +273 904,20€

Section Investissement : Résultats de clôture : +109 272,35 €

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Voté : à l'unanimité

12. Affectation du résultat de l'exercice 2020 -Eco quartier

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : + 273 904,20 €

Voté : à l'unanimité

13. Budget Primitif ECO QUARTIER 2021

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 708 953.20 € et Section d'Investissement : 350 000.00€

Voté : à l'unanimité

14. Cession terrain communal

Après exposé, il est proposé de céder la parcelle 723 d'une superficie de 65.66 m² au tarif de 90 € /m² à Monsieur et Madame SAMOY-FERRER

Voté : à l'unanimité

15. Adhésion au Centre Social Intercommunal de St Quentin La Poterie-Pierre MENDES-

Après exposé, il est proposé d'adhérer au centre social intercommunal de St Quentin La Poterie Pierres MENDES au tarif de 1.50 € par habitant la 1^{ère} année et 2 € par habitant les années suivantes. Cette adhésion permet à la commune et à nos administrés de bénéficier de tarifs avantageux sur diverses prestations.

Voté : à l'unanimité

16. Acquisition d'un ordinateur portable

Après exposé, il est proposé d'acquérir un ordinateur portable de 1 199.99 € TTC pour Le Directeur d'école et de rembourser l'avance effectuée.

Voté : à l'unanimité

17. Remboursements cantine

Après exposé, il est proposé d'approuver les remboursements des repas cantines aux parents d'élèves pour : 26.70€ et 21 € 30 et d'inscrire les crédits correspondants.

Voté : à l'unanimité

18. Droit de place : Boulangerie

Après exposé, il est proposé, au regard du contexte sanitaire subi, d'exonérer la boulangerie du droit de place et autres redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021.

Voté : à l'unanimité

19. Prorogation participation Département-Foyer

Après exposé, il est proposé de proroger le délai de quelques mois de la participation de 102 645 € attribuée par Le Département pour les travaux du Foyer au-delà de la date butoir.

Voté : à l'unanimité

15. Adhésion au Centre Social Intercommunal de St Quentin La Poterie-Pierre
Membres

Après exposé, il est proposé d'adhérer au centre social intercommunal de St Quentin La Poterie Pierre MEMBRES au tarif de 1.50 € par habitant la 1^{ère} année et 2 € par habitant les années suivantes. Cette adhésion permet à la commune et à nos administrés de bénéficier de tarifs avantageux sur diverses prestations.

Voté : à l'unanimité

16. Acquisition d'un ordinateur portable

Après exposé, il est proposé d'acquiescer un ordinateur portable de 1 999,99 € TTC pour le Directeur d'école et de rembourser l'avance effectuée.

Voté : à l'unanimité

17. Remboursements cantine

Après exposé, il est proposé d'approuver les remboursements des repas cantines aux parents d'élèves pour : 26.50€ et 31 € 30 et d'inscrire les crédits correspondants.

Voté : à l'unanimité

18. Droit de place : Boulangerie

Après exposé, il est proposé, au regard du contexte sanitaire susdit, d'exonérer la boulangerie du droit de place et autres redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021.

Voté : à l'unanimité

19. Participation participation Département-Foyer

Après exposé, il est proposé de proroger le délai de quelques mois de la participation de 102 645 € attribuée par le Département pour les travaux du Foyer au-delà de la date butoir.

Voté : à l'unanimité

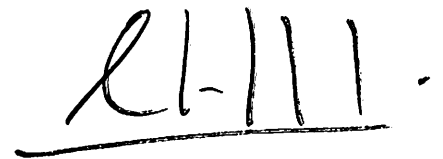
20. Aménagement d'un Champ de bosses

Après exposé, il est proposé d'approuver l'aménagement d'un champ de bosses pour les véhicules non motorisés à Sanilhac.

Voté : à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 20.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by 'L-111' and a horizontal line underneath.

Le Maire